

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONAL J14 – J16

15 et 16 juin 2024

BRIVE LA GAILLARDE

CALENDRIER

- Lundi 20 mai 2024 08h00 ouverture inscriptions <https://ffsa-goal.multimedias.com>
- Mardi 04 juin 2024 14h00 clôture des inscriptions.
17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Jeudi 13 juin 18h00 réunion des délégués en visio.
- Samedi 15 juin 08h00 émargement des délégués de clubs.

ENGAGEMENTS

Les engagements sont faits sur le site intranet de la FFA par les clubs ou par les comités départementaux, les ligues ou la FFA dans le cas des mixtes de clubs.

3-8. Règlement des championnats et critères

Voir l'annexe 10 du règlement intérieur de la FFA

Modalités d'application de l'Article 7: Engagements (ou modifications d'engagements) hors délai

Valeur du point : 1 point = 1,50 €.

Les demandes d'engagements (ou modifications d'engagements) hors délai et de rameurs non licenciés au 31 mars doivent être envoyées à championnats@ffaviron.fr au plus tard 48 heures après la clôture des engagements.

Dans le cas d'un équipage inscrit hors délai sur des championnats interrégionaux et ayant obtenu sa qualification, les pénalités s'appliqueront sur l'épreuve nationale concernée.

4. FORFAITS

Avant la clôture des inscriptions : sur l'intranet fédéral.

Après la clôture des inscriptions : les clubs doivent annoncer les forfaits et en indiquer les motifs à la réunion des délégués.

Si les motifs invoqués ne sont pas reconnus valables, une pénalité de 20 points (1 point = 1,50 €) sera appliquée au club.

(Page 5 - Réglementation sportive FFA 2024)

QUOTAS DE QUALIFICATION

Catégories	Championnats		
	bateaux courts	J16	J14
Total de qualifiés	24	24	24
Nord-Est	5	4	4
Nord-Ouest	9	6	7
Sud-Est	7	10	8
Sud-Ouest	3	4	5

En cas de quotas non remplis, aucune place ne sera proposée aux équipages hors quotas.

(Page 4 - Réglementation sportive FFA 2024)

EPREUVES :

J16 – distance de course : 1 500 m	HANDI-VALIDE J16 – distance de course : 1 500 m – Critérium
1 J16H2x 2 rameurs en couple	14 J16H2x HV PR Open ^Δ 2 rameuses ou rameurs en couple handi-valide dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide (Open)
2 J16H1x 1 rameur en couple	
3 J16H4x 4 rameurs en couple	J14 – distance de course : 1 000 m
4 J16H4+ 4 rameurs en pointe avec barreur	16 J14H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur
5 J16H2- 2 rameurs en pointe sans barreur	17 J14H8x+ 8 rameurs en couple avec barreur
6 J16H8+ 8 rameurs en pointe avec barreur	18 J14F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur
7 J16F2x 2 rameuses en couple	19 J14F8x+ 8 rameuses en couple avec barreur
8 J16F1x 1 rameuse en couple	20 J14M2x 1 rameuse et 1 rameur en couple
9 J16F4x 4 rameuses en couple	21 J14M4x+ 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur
10 J16F4+ 4 rameuses en pointe avec barreur	HANDI-VALIDE J14 – distance de course : 1 000 m – Critérium
11 J16F2- 2 rameuses en pointe sans barreur	22 J14H2x HV PR Open ^Δ 2 rameuses ou rameurs en couple handi-valide dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide (Open)
12 J16F8+ 8 rameuses en pointe avec barreur	<small>Δ Epreuves Critérium, hors Championnats</small>
13 J16M4x 2 rameuses et 2 rameurs en couple	

- Pour la partie Bateaux longs Jeunes, les courses seront ouvertes aux mixtes de clubs. **Attention, ces équipages ne pourront pas se qualifier au championnat National Jeunes.** Ces courses sont des courses d'animation qui doivent permettre à tous les rameurs de pouvoir faire le championnat complet (partie bateaux courts et partie bateaux longs).

JEUNE – distance de course : 1 000 m	HANDI-VALIDE – distance de course : 1 000 m – Critérium
1 J13H1x 1 rameur en couple	7 J14H2x HV PR Open 2 rameuses ou rameurs en couple handi-valide dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide (Open)
2 J13F1x 1 rameuse en couple	
3 J14H1x 1 rameur en couple	D'autres épreuves peuvent être programmées par les responsables de zone.
4 J14F1x 1 rameuse en couple	
5 J14H2x 2 rameurs en couple	
6 J14F2x 2 rameuses en couple	<small>Δ Epreuves Critérium, hors Championnats</small>

(Page 16 - Réglementation sportive FFA 2024)

PRECISIONS

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Brevets de rameurs

Pour pouvoir participer aux championnats interrégionaux J14 et J16, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 » et les barreurs du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur ».

Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club.

Pour les rameurs étrangers, se reporter à l'article 5 du Règlement de championnats et critères (Annexe 10 du Règlement intérieur).

À partir de deux engagés, un parcours doit être obligatoirement réalisé pour qualifier les équipages.

En cas de 24 engagés ou moins, au total dans les 4 zones, tous les équipages sont qualifiés, avec l'obligation de concourir selon la règle ci-dessus afin d'établir une hiérarchie. À partir de 25 engagés sur tout le territoire, les quotas sont appliqués.

Équipages des épreuves J14

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves du championnat interrégional qualificatif J14.

75 % des rameurs composant un équipage J14 doivent avoir participé au championnat de ligue jeune.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur l'**intranet fédéral** par chaque club.

Règlement des championnats et critères (Annexe 10 du Règlement intérieur) : l'article 7 concernant les engagements ou modifications d'engagements hors délai s'applique pour les championnats interrégionaux qualificatifs J14.

Engagements au championnat de France J16 et au championnat national jeune

Les engagements sont faits automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux qualificatifs en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

À l'issue des championnats interrégionaux :

- En cas de refus de la qualification, les clubs doivent prévenir les responsables de zone **avant le mardi 18 juin 16h00**.
- Les coordonnateurs de zone retournent à la FFA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement participé aux championnats interrégionaux.
- Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué du club à la réunion des délégués lors des championnats de France.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Équipages de l'épreuve J14 handi-valide

L'épreuve peut être courue en double femme, homme, ou mixte. Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide.

Un classement séparé femme, homme et mixte sera édité sous condition d'avoir plus de 4 engagés dans les catégories para-aviron concernées.

Les J14 handi-valide doivent effectuer deux parcours, même en cas de finale directe.

Équipages des épreuves J16 handi-valide

L'épreuve peut être courue en double femme, homme, ou mixte. Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide.

(Page 16 - Réglementation sportive FFA 2024)

PROGRAMME PREVISIONNEL

SAMEDI MATIN : 9H00

- Séries qualificatives J14 BL (plus de 8 partants)
- Séries qualificatives J16

SAMEDI APRES MIDI : 14H00

- Séries qualificatives J14 BL (moins de 8 partants)
- Demi et Tier de finales J14 BL
- Demi et Tier de finales J16 et Finales J16 (moins de 8 partants)

DIMANCHE MATIN : 9H00

- Finales J14 BL
- Finales J16

DIMANCHE APRES MIDI : 13H00

- Séries J14 BC (1x,2x)

Système de qualification J14 bateaux longs et J16

Nombre d'engagés	Système
Jusqu'à 6	Série unique - Finale A
7	Séries au temps – 6 premiers en finale A
8 à 12	Séries au temps – ½ finales – Finales A et B
13	Séries au temps – 12 premiers en ½ finale – Finales A et B
14 à 18	Séries au temps – 1/3 de finales – Finales A, B et C
Plus de 18	Séries au temps – 18 premiers en 1/3 de finales – Finales A, B et C

- Dans le cas de finales B, C et D avec moins de 6 participants, des regroupements de catégories pourront être opérés.
- Pour la partie bateaux courts J14, les séries seront de niveau en fonction des résultats des championnats de ligue. La répartition des points sera faite selon le classement général au temps.
- En cas de conditions météorologiques défavorables, le système de courses sera adapté. Des courses en lignes seront privilégiées.

DISPOSITIONS PARTICULIERES

- Service médical assuré à la tour d'arrivée.
- Sécurité avec plongeurs et secours à terre.
- Départs tenus pour toutes les courses.
- Remise de récompense pour les 3 premiers équipages au ponton d'honneur.
- Une buvette est mise en place par le Club des Sports Nautiques de Brive

DESTINATAIRES

Présidents et responsables sportifs des clubs des ligues du Sud-Ouest (Nouvelle Aquitaine et Occitanie).

Mickaël Bousquet
Président de la Ligue Nouvelle
Aquitaine et du Club des Sports
Nautiques de Brive

Philippe Maby
Président de Jury

Clément Depoorter
Référént Technique de la
Zone Sud-Ouest